

13 juin 2008

L'AGENDA DE LA HAYE SUR LA DIPLOMATIE DES VILLES

Composé pendant la Première Conférence Mondiale sur la Diplomatie des Villes, le rôle des gouvernements locaux dans la prévention des conflits, la reconstruction post-conflit et la consolidation de la paix, organisé par CGLU, la ville de La Haye et l'Association des Communes Néerlandaises (VNG), en étroite collaboration avec la province et la ville de Barcelone et la coordination italienne des collectivités locales pour la paix et les droits de l'Homme, au Palais de la Paix à La Haye, du 11 au 13 juin 2008

Nous, les participants de la Conférence, à la veille du 60^e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme :

Convaincus qu'il nous appartient de prévenir et d'éliminer les conflits violents, afin de protéger les droits de l'homme et de parvenir à la paix et à la justice.

Inquiets de la menace continue que constituent les conflits violents dans ce monde envers la sécurité et le bien-être de nos citoyens, rappelant que lors de la dernière décennie plus de 15 millions de personnes ont perdu la vie dans des conflits et que 40 millions d'hommes ont dû fuir leurs foyers.

Inquiets de la montée de l'extrémisme dans nos sociétés, de l'intolérance et des tensions entre et parmi les communautés de cultures, d'ethnies, de religion et de traditions différentes, qui deviennent souvent sources de conflits.

Éprouvant le besoin d'agir à la demande des gouvernements locaux confrontés à des situations de conflits violents et afin de les aider dans leurs efforts pour tenter d'obtenir un environnement pacifique dans lequel les droits de l'homme sont reconnus internationalement pour tous les citoyens et de montrer ainsi notre solidarité avec les collègues travaillant dans ces conditions.

Estimant qu'il est du devoir des gouvernements locaux d'œuvrer pour la paix, la liberté, la démocratie et la prospérité et de ce fait de contribuer au développement international et à l'agenda de la consolidation de la paix ; nous croyons que le gouvernement local, niveau de pouvoir le plus proche des citoyens, peut vraiment connaître leurs besoins et est extrêmement bien placé pour répondre à ces besoins en période de conflits.

Conscients du fait que la nature changeante des conflits confronte de plus en plus les gouvernements locaux à la responsabilité d'assurer le bien-être de leurs citoyens et que le développement durable pourrait contribuer à la résolution des conflits, quelle que soit leur origine (économique, politique, religieuse et culturelle).

Définissant la diplomatie des villes comme l'outil des gouvernements locaux et de leurs associations en vue de la promotion de la cohésion sociale, de la prévention des conflits, de la résolution des conflits et de la reconstruction post-conflit, dans le but de créer un environnement stable dans lequel les citoyens peuvent vivre ensemble dans la paix, la démocratie et la prospérité.

Soulignant l'importance d'une décentralisation effective et de l'autonomie locale comme condition pour que les gouvernements locaux aient leur rôle à jouer dans la consolidation de la paix.

Considérant que l'établissement de la paix est inséparable de la participation active des femmes.

Affirmant que les gouvernements locaux et leurs associations travailleront si possible ensemble dans des partenariats à plusieurs niveaux avec les gouvernements centraux, les institutions gouvernementales internationales et les organisations de la société civile afin de contribuer au processus de paix.

Rappelant que l'engagement des gouvernements locaux exprimé dans la Déclaration finale du congrès de CGLU "Les villes changent et transforment le monde" (Jeju, octobre 2007), notant en particulier la déclaration suivante "Nous soutenons l'initiative de la campagne des Maires pour la Paix qui font pression sur la communauté internationale pour renoncer à l'utilisation des armes de destruction massive. Nous faisons appel aux états-nations et aux groupes armés pour qu'ils cessent de considérer les villes comme des objectifs militaires.

Réaffirmant l'engagement des gouvernements locaux, tel qu'il est exprimé dans la Déclaration finale nommée ci-dessus, de promouvoir tous les droits de l'homme et de respecter la diversité dans nos villes et territoires comme une base pour la paix et le développement.

Nous considérons que :

***Tous les acteurs sont indispensables pour parvenir à la paix, à la justice et à la sécurité humaine**

Le sommet mondial des Nations-unies a reconnu pour la première fois en 2005 que les états ont une responsabilité primordiale dans la protection de leur propre population et que la communauté internationale doit agir quand ces gouvernements ne sont pas à même de protéger les plus vulnérables d'entre nous. Cependant, des défis humains énormes comme la pénurie de nourriture et d'eau potable, les changements climatiques et la pauvreté ainsi que les migrations, la bonne gouvernance de la diversité culturelle, religieuse et ethnique nécessitent d'urgence des capacités accrues pour prévenir les conflits et agir ensemble pour la paix et la justice pour la race humaine. Tous les acteurs possibles sont nécessaires dans ces efforts pour la paix, la justice et la sécurité humaine.

*** Le rôle des gouvernements locaux n'a pas été suffisamment reconnu et encouragé**

Ceci dit, il faut noter que le rôle des gouvernements locaux et de leurs associations nationales dans la prévention des conflits, la résolution de l'après conflit et la consolidation de la paix a été insuffisamment reconnu et encouragé dans les décisions de politiques nationales et internationales, les stratégies d'intervention et la recherche. Il ne fait pas de doute que les gouvernements locaux sont confrontés aux effets négatifs que les violents conflits ethniques, religieux ou sociaux ont sur la vie et le bien-être de leurs citoyens. Dans plusieurs pays les gouvernements locaux coopèrent de près avec les organisations locales et jouent ou ont joué un rôle crucial pour prévenir les conflits, jeter des ponts après les conflits et promouvoir un environnement paisible. Puisqu'ils constituent la sphère du gouvernement la plus proche des citoyens ils se trouvent dans une position privilégiée pour contribuer à la prévention et à la résolution des conflits. Malheureusement, les gouvernements locaux peuvent aussi utiliser cette situation pour aggraver les conflits et freiner les initiatives de reconstruction et de consolidation de la paix. Des politiques sérieuses pour la prévention des conflits et les stratégies d'intervention devraient apprécier bien mieux la position cruciale et les choix des gouvernements locaux dans ce domaine.

*** La diplomatie des villes peut contribuer à la prévention et à la résolution des conflits violents**

C'est pourquoi l'organisation mondiale des gouvernements locaux et des cités (CGLU) a identifié ce rôle des gouvernements locaux dans la consolidation de la paix comme l'une des principales priorités dès la création de la nouvelle organisation en 2003 et a mis en place une Commission sur la Diplomatie des Villes. Cette commission a conclu que les décisions et les actions des gouvernements locaux et l'engagement du leadership local pour des prises de décision

démocratiques et transparentes, peuvent contribuer dans une grande mesure à la prévention et à la résolution de conflits violents. De plus, les gouvernements locaux en dehors des zones de conflits ont d'importantes possibilités pour aider les gouvernements locaux des zones en conflits à faire face à des situations de conflits ou de post-conflit. Il a été décidé qu'un premier congrès international sur cette question devrait être organisé afin de mieux connaître les activités pratiques des gouvernements locaux en matière de consolidation de la paix et de définir un agenda politique reposant sur de bonnes bases pour faciliter le travail de CGLU en la matière. D'utiles réunions préparatoires à ce congrès international ont eu lieu à Pérouse au printemps 2006, organisées par la Coordination italienne des autorités locales pour la paix et les droits de l'homme, et à Barcelone à l'automne 2007, organisées par la Province et la ville de Barcelone. Il fut alors évident que l'attention portée au rôle des gouvernements locaux dans la résolution des conflits en était encore à ses balbutiements. Mais un engagement supplémentaire des gouvernements locaux dans la consolidation de la paix est indispensable pour aboutir à des politiques plus efficaces dans ce domaine.

Nous proposons, comme conclusion de ce premier Congrès Mondial sur la Diplomatie des Villes, de mettre en œuvre ensemble les activités qui sont décrites dans l'agenda suivant :

1. Développement des initiatives de consolidation de la paix par les gouvernements locaux

D'un côté, nous augmenterons notre compréhension des stratégies de consolidation de la paix que les gouvernements locaux ont développées, afin que les gouvernements locaux confrontés aux conflits puissent mettre en œuvre de meilleures politiques. Par ailleurs nous encouragerons fortement les gouvernements locaux et leurs associations nationales à jouer un rôle dans la prévention des conflits et à renforcer notre réseau international de gouvernements locaux et d'associations nationales qui s'y engagent.

Actions concrètes recommandées :

- Faire appel à la classe politique locale pour prendre ses responsabilités et utiliser le leadership local pour participer à des initiatives de consolidation de la paix ; stimuler les gouvernements locaux pour développer des projets dans ce domaine et pour mobiliser des ressources à cet effet.
- Mettre en place un groupe solide d'élus et d'exécutifs locaux qui soient disponibles pour des activités liées à la consolidation de la paix. Ils figureraient alors sur un registre de données gérées par les associations nationales de gouvernements locaux.
- Développer des projets pour aider les gouvernements locaux des zones en conflits à attirer l'attention nationale et internationale sur leur situation spécifique.
- CGLU et ses membres devraient s'efforcer de coopérer avec les organisations de société civile et les organisations internationales oeuvrant pour la paix et liées au gouvernement local.
- CGLU devrait pouvoir accroître son personnel travaillant dans le domaine de la reconstruction des conflits et de la construction de la paix.

2. Reconnaissance du rôle joué par les gouvernements locaux dans la consolidation de la paix.

CGLU cherchera activement à se rapprocher des autres niveaux de gouvernance et proposera et encouragera une action commune entre les gouvernements (inter)nationaux et les gouvernements locaux dans les opérations de consolidation de la paix. L'approche d'une gouvernance à niveaux multiples est nécessaire pour disposer de stratégies de consolidation de la paix plus efficaces.

Actions concrètes recommandées :

- CGLU et ses membres devraient demander aux gouvernements nationaux et aux institutions multilatérales de prendre en compte l'opinion des gouvernements locaux dans la définition des stratégies d'interventions pour la paix et d'inclure les gouvernements locaux dans les interventions de rétablissement après les conflits et les initiatives de consolidation de la paix.
- CGLU devrait travailler au développement de mémorandums d'entente avec les institutions gouvernementales internationales, sur la base d'une même vision de la diplomatie des villes. Un tel mémorandum a déjà été accepté par l'Initiative des Nations-unies, l'Alliance des civilisations. De nouveaux partenariats sur cette base sont envisagés avec :
 - Le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe ;
 - Le Comité des Régions de l'Union européenne ;
 - Le Comité de la consolidation de la Paix des Nations-unies ;
 - Le Département des affaires politiques des Nations-unies ;
 - Le Bureau du PNUD pour la prévention des crises et le relèvement ;
 - Le Groupe de la Banque mondiale sur les Pays fragiles et touchés par les conflits.
- Nous saluons l'initiative du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe de développer une charte européenne de la diplomatie des villes et de rechercher les possibilités de création d'un fonds pour la diplomatie des villes. Nous conseillons à CGLU de travailler à l'élaboration d'une charte mondiale sur la diplomatie des villes.
- CGLU et ses membres devraient faire pression sur les gouvernements nationaux et les organisations internationales pour obtenir un soutien financier des initiatives de paix des gouvernements locaux.
- La communauté internationale devrait impliquer les organisations de gouvernements locaux existantes dans des opérations de consolidation de la paix afin de garantir la responsabilité et la totale participation des gouvernements locaux. La communauté internationale est invitée à venir en aide au développement des capacités de ces structures en cas de nécessité. La création de nouvelles structures devrait être exceptionnelle et répondre à un besoin concret.
- CGLU devrait être encouragée à offrir sa participation et son soutien à la communauté donatrice dès que de nouvelles initiatives d'intervention pour la paix sont envisagées, et aussi en recommandant l'engagement de membres individuels ayant une certaine expertise dans le domaine de la reconstruction post-conflit.

3. Amélioration de la qualité de la diplomatie des villes

CGLU contribuera à améliorer la qualité de la participation des gouvernements locaux dans les programmes de consolidation de la paix en (notamment) stimulant la recherche en matière de diplomatie des villes et en diffusant activement les meilleures pratiques et expériences que ses membres auront réunies dans ce domaine.

Actions concrètes recommandées :

- Le site de CGLU devrait contenir les données de bases de recherche et des bonnes pratiques des membres, permettant ainsi aux gouvernements locaux, engagés dans des projets et des programmes dans ce domaine, de les utiliser.
- On devrait encourager le développement de programmes de formation et une bonne documentation pour les responsables des villes, le personnel des gouvernements locaux et leurs associations, afin d'améliorer la qualité de leurs actions en diplomatie des villes.
- CGLU et ses membres sont encouragés à rechercher une coopération active avec les universités et autres instituts de recherche appropriés, pour mener des recherches sur le rôle des gouvernements locaux dans la résolution des conflits et la consolidation de la paix.

- CGLU devrait s'engager à promouvoir la participation des femmes dans les activités liées à la consolidation de la paix soutenues par les gouvernements locaux.

4. Promotion d'une culture de la paix

CGLU stimulera le développement des initiatives des gouvernements locaux dans la promotion de la paix au sein de leurs propres communautés. Une culture de la paix a deux dimensions : améliorer la sensibilisation des citoyens quant à l'importance de la consolidation de la paix dans des situations de conflits et promouvoir les droits de l'Homme et des relations harmonieuses dans leur propre communauté. C'est à dire passer en revue les divers instruments qu'un gouvernement local pourrait adopter pour contribuer à la paix.

Actions concrètes recommandées :

- Au vu des résultats obtenus par le Congrès de la diplomatie des villes le "Modèle pour une ville de la paix" devrait être développé, afin d'aider les gouvernements locaux à prendre des décisions en connaissance de cause sur leur engagement éventuel et la manière de promouvoir la paix, les droits de l'homme et la justice et sur la manière d'élaborer une politique cohérente en la matière.
- Un prix de la Paix biennal devrait être créé pour les gouvernements locaux. Ce prix de la Paix devrait être attribué aux gouvernements locaux ou aux leaders des gouvernements locaux ayant aidé des gouvernements locaux dans des zones de conflits à lutter pour la paix et la justice ou ayant œuvré pour prévenir ou surmonter des conflits dans leur propre communauté. (Le Prix de la Paix de la diplomatie des villes).
- CGLU est encouragé à stimuler le dialogue multiculturel et le développement des outils pour une meilleure sensibilisation ainsi que des programmes d'échanges pour les jeunes, la production de matériel pour les écoles et l'adaptation des stratégies de presse et de communication des gouvernements locaux.

5. Aide aux gouvernements locaux dans des situations de conflits violents

CGLU développera des directives pour décider de l'opportunité et de la manière d'entreprendre une action conjointe à la demande des gouvernements locaux et des associations membres qui en ont besoin.

Actions concrètes recommandées :

- La Commission sur la Diplomatie des Villes de CGLU devrait proposer des directives à suivre par l'organisation mondiale afin de faciliter la rapidité et la pertinence des réactions envers les membres se trouvant dans des situations de crise et de conflits.
- Les conseils d'autres organisations s'occupant des mêmes questions (comme par exemple le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe) devraient être demandés.
- CGLU devrait recommander et faciliter la coopération de ville à ville entre les gouvernements locaux qui se sont trouvés à un moment donné en situation de conflits et les gouvernements locaux émergeant de conflits, surtout en ce qui concerne la recherche de la vérité, la réintégration d'anciens combattants, les soins accordés aux victimes et la création des conditions nécessaires au retour durable des personnes déplacées et des réfugiés.

Nous constatons avec satisfaction que la promotion de la paix est une priorité politique des plus importantes de l'organisation mondiale « Cités Unies et Gouvernements Locaux ». Nous en appelons à CGLU et à tous ses membres et partenaires, et en particulier sa commission Diplomatie des Villes, pour soutenir la mise en œuvre de l'Agenda de La Haye dans les années à venir et pour promouvoir ses ambitions et assurer la mobilisation des ressources nécessaires pour parvenir à des résultats tangibles.